

Séance ordinaire
Lundi, le 6 mars 2017

Séance ordinaire du conseil municipal de Grand-Saint-Esprit tenue le sixième jour du mois de mars deux mille dix-sept à 20h00 à la salle municipale.

Présences :

Monsieur Julien Boudreault préside l'assemblée.
Les conseillers présents sont : Louis Beauregard, Richard Gingras, Roxanne Bathalon, Philippe Gras, Pascal Desrochers et Francois St-Germain formant le quorum.

Adoption de l'ordre du jour : 2017-03-022

L'ordre du jour est approuvé sur motion de Francois St-Germain, appuyé par Roxane Bathalon et adopté unanimement.

Adoption du dernier procès-verbal : 2017-03-023

Considérant que chacun des conseillers ont reçus dans les délais prescrits par la loi et que le directeur général fait un résumé du procès-verbal. Il est proposé par Louis Beauregard et appuyé de Richard Gingras d'adopter le dernier procès-verbal. Copie disponible au public.

Comptes à payer et suivi financier : 2017-03-024

Poste
Banque:

54-112-00-000

N°	Nom	N° Déboursé	N° chèque	Lot	Date
33	HYDRO-QUEBEC				
201700037 (I)	2017017		2017-02-09	Fact. 620801631344	592.67 \$
201700043 (I)	3631		2017-02-21	Fact. 621701635388	1 184.53 \$
201700044 (I)	3630		2017-02-28	Fact. 667601525940	890.37 \$
201700045 (I)	3629		2017-03-02	Fact. 614501830184	2 867.67 \$
5 535.24 \$					
57	MRC NICOLET-YAMASKA				
201700046 (I)	3630		2017-03-02	Fact. 201700149	10.26 \$
10.26 \$					
59	SOCIETE D'ASSURANCE				
201700038 (I)	2017018		2017-02-09	immatricuations tracteur	299.85 \$
299.85 \$					
72	INFOTECH				
201700047 (I)	3631		2017-03-02	Fact. 201700174	4 139.10 \$
4 139.10 \$					
135	RIGIDBNY				
201700048 (I)	3632		2017-03-02	Fact. 2763, bac pour revente	2 533.02 \$
2 533.02 \$					
247	SOGETEL INC				
201700039 (I)	2017019		2017-02-09	Communication janvier	40.84 \$
40.84 \$					
291	REGIE INTERMUNICIPALE DE				
201700040 (I)	2017020		2017-02-09	Quote part 2016 4/4	15 618.81 \$
15 618.81 \$					
336	LOGESCO INFORMATIQUE INC				
201700049 (I)	3633		2017-03-02	fact. 39311, ordi biblio	363.48 \$
363.48 \$					

405	BEAUDRY ET MORIN INC.				
201700050 (I)	3634	2017-03-02	Fact. 200064	196.04	\$
	196.04				
423	VISA DESJARDINS				
201700041 (I)	2017021	2017-02-09	Achat janvier	94.43	\$
	94.43				
536	GÉNÉRATRICE DRUMMOND				
201700051 (I)	3635	2017-03-02	Fact. VK2058	687.90	\$
	687.90				
583	RONA inc				
201700052 (I)	3636	2017-03-02	Fact. 11365157-9	365.37	\$
	365.37				
618	Jean Coutu #229				
201700053 (I)	3637	2017-03-02	Fact. 11814	66.00	\$
	66.00				
653	Remorquage J2 inc.				
201700054 (I)	3638	2017-03-02	Fact. 20004751	155.22	\$
	155.22				
659	Services financiers de Lage Landen				
201700055 (I)	3639	2017-03-02	Fact. 6242176	137.97	\$
	137.97				
677	Équipements récréatifs Jambette inc				
201700036 (I)	2017016	2017-02-07	Fact. 24222	22 121.42	\$
	22 121.42				
693	Les entreprises M. Bourque				
201700042 (I)	2017022	2017-02-09	Déneigement février 2017	5 744.15	\$
201700056 (I)	3640	2017-03-02	Déneigement mars 2017	5 744.15	\$
	11 488.30				
700	MEGABURO				
201700057 (I)	3641	2017-03-02	Fact. 50-1090600	218.96	\$
	218.96				
	Total des chèques émis avec le poste 54-112-00-000			64 072.21	\$

Il est proposé par Philippe Gras et appuyé de Pascal Desrochers d'autoriser le directeur général à faire le paiement des comptes.

Rapport des travaux effectués au cours du mois et à faire au courant du mois suivant

Le maire fait état des travaux qui ont été effectués durant le dernier mois et ceux à faire durant le mois à venir.

Période de questions

Les questions provenant du public ont été répondues séance tenante.

Ristourne assurance

Le directeur général avise les membres du conseil que le montant de la ristourne d'assurance pour 2016 est de 1793\$.

Alpha-Nicolet, demande d'aide financière : 2017-03-025

Il est proposé par Richard Gingras et appuyé de Philippe Gras d'octroyer une aide financière de 50\$ à l'organisme en aide à l'alphabétisation.

Parc de loisirs, suivi

Le directeur général présente aux membres du conseil le suivi financier du parc de loisirs.

SERVICES PROFESSIONNELS D'UN CONSULTANT EN ASSURANCES COLLECTIVES POUR LES MUNICIPALITÉS ET ORGANISMES, DANS LE CADRE D'UN ACHAT REGROUPÉ DE L'UMQ : 2017-03-026

- ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ
- ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente ;
- ATTENDU QUE la Municipalité désire se joindre à ce regroupement ;
- ATTENDU QUE conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat ;
- ATTENDU QUE l'UMQ prévoit lancer cet appel d'offres à l'hiver 2017

IL EST

PROPOSÉ PAR : Roxanne Bathalon

APPUYÉ PAR : Philippe Gras

ET RÉSOLU :

- QUE la Municipalité confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat ;
- QUE le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans ;
- QUE la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres;
- QUE la Municipalité s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;
- QUE la Municipalité s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité dans l'éventualité où elle prendra part au regroupement ;
- QUE la Municipalité ne s'engage pas à accepter les termes de l'appel d'offre et n'offre aucune garantie d'engagement dans le regroupement ;

Mise en demeure

Le directeur général avise les membres du conseil que la municipalité a reçu une mise en demeure par Desjardins Assurance concernant un refoulement d'égout. Pour l'instant, aucune action n'est entreprise contre nous.

Demande d'accès aux informations relative à l'incendie : 2017-03-027

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Grand-Saint-Esprit souhaite que le coordonnateur régional en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska ait accès aux renseignements communiqués

par elle au ministre de la Sécurité publique, lesquels sont stockés dans une banque de données administrée par le ministère de la Sécurité publique.

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur régional en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska doit obtenir un privilège d'accès aux renseignements communiqués au ministre par la municipalité de Grand-Saint-Esprit en vertu de l'article 34 de la Loi sur la sécurité incendie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louis Beaugard

et secondé par Richard Gingras

et unanimement résolu :

QUE LE CONSEIL AUTORISE le ministère de la Sécurité publique à donner un privilège d'accès au coordonnateur régional en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska afin que ce dernier puisse consulter les renseignements transmis au ministre de la Sécurité publique par la municipalité de Grand-Saint-Esprit en vertu de l'article 34 de la Loi sur la sécurité incendie.

Dépôt du rapport financier de la régie des déchets

Le directeur général dépose et résume le rapport financier de la régie des déchets aux membres du conseil.

Mobilier urbain

Le directeur général avise les membres du conseil qu'il attend des soumissions pour le mobilier urbain du parc.

VARIA

Nid de poule : 2017-03-028

Il est proposé par Roxanne Bathalon et appuyé de Pascal Desrochers de procéder à l'embauche de la firme Permaroute pour la réparation à chaud des nids de poules de la municipalité pour un montant maximum de 3000\$.

Mise aux normes de la salle communautaire : 2017-03-029

Il est proposé par Pascal Desrochers et appuyé de Roxanne Bathalon d'autoriser le directeur général à présenter une demande de financement dans le programme Fonds des petites collectivités, volet 2. Selon les résultats obtenus, la municipalité s'engage défrayer les frais excédents les montants de la subvention.

Période de questions

Les questions provenant du public ont été répondu séance tenante.

Correspondances

Le directeur général résume la correspondance du mois aux élus.

Levée de l'assemblée : 2017-03-030

Ayant épuisé les sujets mis à l'ordre du jour, Roxanne Bathalon propose de lever l'assemblée à 20 :31 h. Adopté.

Julien Boudreault, maire

Frédéric Marcotte, d.g. et sec-très.